

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 29 septembre 2022

## Objet : Evolution du catalogue tarifaire d'Axione Limousin

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt septembre 2022, se réunit en session ordinaire, en salle Lac du Causse, au Conseil Régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice: 54 - 164 voix Présents: 30 (dont 6 procurations) -90 voix Votants: 30 Pour soit 90 voix

## Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST - 6 voix - Président - PRESENTIEL Conseiller Départemental Haute-Vienne Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 eme VP - VISIO Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 eme VP – PRESENTIEL Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Présidente Département Creuse Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP – PRESENTIEL
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP - VISIO
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP - VISIO
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP - VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP – PRESENTIEL Vice-Président Département Hte-Vienne Vice-Président Agglo Bassin Brive Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche MI Jean-Faul BARCIERE – 1 VOIX – 7 \*\*\* VP – FRESENTIEL Mr Max BASCANS – (suppléant de Mr Lauserie) – 1 voix – VISIO Mrne Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO Conseiller communautaire CC ELAN Vice-Présidente Département Corrèze Mr Camille CARCAT - 1 voix - VISIO Vice-Président CC Portes Creuse Marche Mr Pierre CHEVALIER - (procuration donnée à Mr Bost) - 2 voix Président du Syndicat de la Diège Mme Céline COLLET-DUFAYS - 1 voix - VISIO Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud Mr Bernard CONTINSOUZAS - (suppléant de Mr P. Vidau) - 2 voix - VISIO Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO
Mr Jean-Bernard DOGNON (suppléant de Mr Massy) - 1 voix - VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO Conseiller communautaire CC Pays Dunois Conseiller comm CC Pays de Nexon Monts de Chalus Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Mme Sylvie GERMOND - (suppléante de Mr Vilard) - 1 voix - PRESENTIEL Conseillère communautaire CC Ouest Limousin Mr Thierry GODME - 1 voix - VISIO Vice-Président de la CC Val de Vienne Mr Fabien HABRIAS (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix - VISIO Vice-Président de la CC POL Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – PRESENTIEL

Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Destruhaut) – 6 voix

Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL

Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Président du Conseil Départemental Haute-Vienne Conseiller communautaire CC Noblat Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix - PRESENTIEL Délégué communautaire Syndicat de la Diège Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Bernardie) - 2 voix Vice-Président Agglo Bassin Brive Mr Philippe ROCHE – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO Délégué titulaire du Syndicat de la Diège Présidente du Département de la Creuse

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE - (et son suppléant) - 1 voix Mr François BARNAUD - (et son suppléant) - 1 voix Mr Jean-Jacques CAFFY- (et son suppléant) - 1 voix Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix Mr Bruno FLEURY – (et son suppléant) – 1 voix Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-François LABBAT - (et son suppléant) - 1 voix Mr Henri LECLERE - (et son suppléant) - 1 voix Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) - 6 voix
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix Mr Vincent LEONIE - (et son suppléant) - 2 voix Mr Jean-Michel MONTEIL - (et sa suppléante) - 1 voix Mr Philippe MOULIN - (et son suppléant) - 1 voix Mr Olivier MOUVEROUX - (et son suppléant) - 1 voix Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1er VP Mr Rémy VIROULAUD - (et son suppléant) - 2 voix

Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières Vice-Président Agglo Grand Guéret Vice-Président CC Pays d'Uzerche Président CC Pays Lubersac Pompadour Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest Vice-Président de la CC POL Conseiller Communautaire Tulle Agglo Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Président Tulle Agglo Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret Conseiller Départemental Creuse Adjointe au Maire de Limoges Président CC Briance Combade Président CC Pays Sostranien Adjoint au Maire de la Ville de Limoges Vice-Président CC Midi Corrézien Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne Président CC Bénévent Grand Bourg Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC Gartempe Saint Pardoux Vice-Président de la CC Creuse Confluence Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Adjoint au Maire Ville de Limoges

Conseillère Départementale de la Corrèze

Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix



N°831-1



Axione Limousin a sollicité DORSAL afin de procéder à des évolutions de son catalogue tarifaire.

## Marché Entreprise

- Evolution de l'offre OPERA Business
  - Abandon du zonage : tarif unique quelle que soit le secteur géographique (versus réduction sur zones violettes ancien catalogue)
  - Baisse des tarifs (100M passe de 280/240 €/mois à 130 €/mois 300M passe de 400/360 €/mois à 250 €/mois - 1G passe de 550/490 € :mois à 380 €/mois)
  - Gratuité de l'option Plus (1 Gbit/s symétrique best effort) : auparavant 30 €/mois hors ZVL
- Création d'une offre de rétention
  - Pour les clients raccordés qui ne sont plus engagés
  - Débit symétrique garanti 100M
  - GTR 10h
  - Option Plus incluse sans frais
  - FAS 500 € (si remplacement NTE nécessaire)
  - 60 €/mois, engagement 36 mois

Ces évolutions prendront effet le 1er octobre 2022.

A titre d'information, conformément à la délibération N°218 du 1er juillet 2010, toutes les modifications du catalogue tarifaire d'Axione Limousin sont présentées au comité syndical au fur et à mesure des demandes du délégataire. Lors du dernier comité syndical de chaque année, un avenant au contrat de concession fait l'objet d'une délibération et les catalogues tarifaires votés en cours d'exercice y sont annexés.

Après avoir délibéré, les déléqués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- d'approuver l'évolution du catalogue tarifaire proposée par Axione Limousin tel que détaillée en annexe,
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette évolution tarifaire.

Jean-Marie BOST Président de DORSAL,

la Corderie

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le : 03 octobre 2022